



Cayenne, le 06 juillet 2012

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de L'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 - PARIS

Le Président
de la Région Guyane

N° 162973/2012/CAB/RPP/MD

Affaire suivie par : Roland-Pierre PARADIS

☎ 0594 27 11 77 – fax : 0594 31 95 22
Email : roland-pierre.paradis@cr-guyane.fr

Objet : ouverture des archives consacrées à l'Outre-mer

Monsieur le Président de la République,

Durant les semaines qui ont précédé l'élection présidentielle, j'ai noté avec grand intérêt que vous aviez exprimé votre volonté de procéder à l'ouverture des archives concernant l'histoire des Collectivités d'Outre-mer.

En tant qu'Historien, je ne peux que me réjouir d'un tel engagement.

La perspective pour la communauté des Historiens, Chercheurs, et Universitaires d'Outre-mer d'avoir enfin accès à des documents contenant des informations capitales sur l'histoire de leurs territoires est quelque chose de primordial. Il s'agit pour nous d'être en capacité d'appréhender cette histoire avec une précision et une objectivité optimales, et ainsi, de la restituer au mieux ; l'objectif final étant, vous l'avez bien compris, de permettre à nos populations de s'approprier leur passé et leur identité dans des conditions qui soient le plus respectueuses possibles des soubresauts d'une histoire trop souvent partielle, comblée par des supputations à défaut d'informations pourtant existantes, mais malheureusement, à ce jour, demeurées inaccessibles.

Je souhaiterais en particulier attirer votre attention sur le cas de Justin Catayée, dont nous venons de célébrer la mémoire à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

Justin Catayée, Député de Guyane, héros de la Seconde Guerre Mondiale, plusieurs fois récompensé pour son engagement dans les Forces françaises libres et divers actes de bravoures, a péri le 22 juin 1962 dans un accident d'avion à Deshaies (en Guadeloupe). Le contexte de cette tragédie, à savoir, la guerre d'Algérie, les velléités autonomistes des Comores, et s'agissant de la Guyane, la dénonciation par Justin Catayée d'une répression

.../...



violente ordonnée par le Préfet de l'époque à l'encontre de manifestants, a fait naître un certain nombre d'interrogations dans l'esprit des Guyanais sur les circonstances exactes de l'accident.

L'attitude jusqu'au-boutiste de Justin Catayée, qui avait pris la décision de quitter définitivement l'hémicycle après que la parole lui ait été confisquée par Jacques Chaban-Delmas (alors Président de l'Assemblée nationale), et qui avait pris le premier avion vers la Guyane (avec escale) pour se dresser avec ses camarades du Front Démocratique Guyanais contre le Préfet Erignac et ses pratiques autoritaires, a en effet conduit nombre de nos concitoyens à envisager que son accident d'avion puisse ne pas avoir été totalement fortuit. Autant d'interrogations et de spéculations que l'ouverture des archives concernant cette période permettrait vraisemblablement de lever une bonne fois pour toutes.

Ne doutant pas de votre volonté de nous accompagner dans notre besoin collectif de donner du sens à notre histoire récente, constitutive de notre identité et de la construction de notre société plurielle, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président de la République**, l'expression de ma plus haute considération.



LE PRESIDENT DE REGION

Rodolphe ALEXANDRE

Copie à :

**Monsieur le Ministre de la Culture
Monsieur le Ministre des Dom**